

Compte rendu de la réunion de restitution sur le plan de circulation quartier apaisé – Secteur Amouroux

> Jolimont - Soupetard - Roseraie - Gloire – Gramont- Amouroux

Le Lundi 15 Avril 2019 - 20h

- > *Lieu* : Maison de la Citoyenneté Est
- > *Participation* : 20 personnes
- > *Élu présent* : Monsieur LESGOURGUES, maire du quartier 4.2
- > *Services municipaux présents* : Mme HANEL (Direction Mobilité Gestion Réseau – Toulouse Métropole) Mme SECK, (Direction Action Territoriale), Mme METGE, M. BONNEMAISON (Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole)
- > *Document support* : Diaporama

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

Objectifs de la réunion :

- ➔ Cette réunion fait suite à des visites de terrain du Maire de quartier et à une première réunion (18 octobre 2018) entre les riverains et les services. Ces échanges ont permis de collecter les problèmes et demandes d'intervention sur les thématiques liées à la mobilité, au stationnement, à la sécurité aux abords des écoles du quartier. Les services ont présenté les pistes de solutions identifiées et les éléments pour évaluer les effets de la mise en sens unique de la rue d'Arles (demandée lors de la réunion du mois d'octobre 2018).
- ➔ Un échange a eu lieu avec les participants.
- ➔ Le Maire de quartier demande aux services de mettre en œuvre les éléments mentionnés dans le relevé de décision ci-dessous, afin de réaliser les travaux dès que possible.

Relevé de décisions :

- ➔ Réaliser les travaux présentés .
- ➔ Abandonner l'idée d'un sens unique sur la rue d'Arles : l'avis technique présente des contraintes fortes et une acceptabilité fragile. Le sens unique a aussi été jugé trop compliqué par les participants et pas satisfaisant pour répondre aux problèmes de stationnement illicite.
- ➔ Approfondir les autres propositions, en priorisant les actions destinées à améliorer la visibilité aux carrefours et à faciliter le passage des ordures ménagères (stationnement illicite à résorber). Des difficultés sont évoquées au niveau de la rue d'Arles (stationnement dans le virage, sur les coussins, devant les passages piétons). L'objectif est de proposer des actions possibles à court terme pour les intégrer au plus vite à la programmation.